

MAIRIE DE BARBERAZ

Affichage le 20 mars 2008

Rectificatif affiché le 18/04/08

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mars 2008**

Le Conseil Municipal de Barberaz s'est réuni le 15 mars sous la présidence de Monsieur DUBONNET David Maire.

Etaient présents : MM. DUBONNET D. – EYMARD R. – GIANNELLONI JL. – ANGLADE J. – BOHORQUEZ M. – ROUGE M. – CORSINI C. – DELBOS P. – MERLOZ C. – BRULFERT G. – POLLIER J. – VELLARD A. – ALLEMAND F. – Mmes PARENDEL B. – BLOCHET-CARPE A. – GUILLERMIN M. – DAVID D. – GRENECHE MH. – BRINGOUD M. – BLANC C. – GELLOZ M. – GIRERD-POTIN ME. – ALLEMOZ M. – GODDARD D. – LABIOD P. – VIVET F. formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : M. COTTIN X. à M. BRULFERT G.

Guillaume BRULFERT a été élu secrétaire de séance.

et a examiné les questions suivantes :

*_*_*_*_*_*_*_*

Département de la SAVOIE Arrondissement de CHAMBERY Canton de la Ravoire Commune de BARBERAZ		Extrait du PROCES-VERBAL de l'installation du Conseil Municipal et de l'Election d'un Maire et de 7 Adjoints
Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé	27	
Nombre de Conseillers en exercice	27	Le Samedi 15 Mars 2008 à 9 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARBERAZ, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 09/03/08 se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	26	
Date convocation 10/03/08		

Etaient présents – Mmes, MM. les Conseillers Municipaux suivants

DUBONNET David, PARENDEL Bernadette, EYMARD René, GIRERD-POTIN Marie-Elisabeth, GIANNELLONI Jean Luc, BLOCHET-CARPE Annie, ANGLADE Jérôme, ALLEMOZ Murielle, BOHORQUEZ Manuel, GUILLERMIN Michèle, MERLOZ Christophe, BLANC Christiane, BRULFERT Guillaume, GELLOZ Monique, CORSINI Christian, DAVID Denise, ROUGE Michel, GRENECHE Marie-Hélène, DELBOS Pascal, BRINGOUD Monique, POLLIER Jean, GODDARD Danièle, VELLARD Albert, LABIOD Pascale, ALLEMAND Fabrice, VIVET Florence

Procuration – M COTTIN Xavier à M r Guillaume BRULFERT.

Election du Maire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

➤ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	6
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	21
➤ Majorité absolue	11

Ont obtenu :

Nom Prénom des Candidats	Suffrages exprimés en chiffre
DUBONNET David	21

M. DUBONNET David ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des 7 Adjoints

Sous la Présidence de M DUBONNET David élu Maire il a été procédé, ensuite, au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel à l'élection des adjoints

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L2122-1 à L2122-2 du CGCT la commune peut disposer de 8 adjoints au Maire au maximum (le nombre d'adjoint est au plus égal à 30% de l'effectif légal du Conseil)

Le Maire propose de fixer le nombre des adjoints à 7
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité**
a fixé à 7 le nombre des adjoints au Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

➤ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
➤ A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	6
➤ Reste pour le nombre des suffrages exprimés	21
➤ Majorité absolue	11

Ont obtenu :

Nom Prénom du Candidat placé en tête de liste	Suffrages exprimés en chiffre
PARENDEL Bernadette	21

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M PARENDEL Bernadette à savoir dans l'ordre du tableau

Ordre du tableau	Qualité	Nom	Prénom	Délégation
1er Adjoint	Mme	PARENDEL	Bernadette	Adjoint aux Affaires Générales et Affaires Sociales
2ème Adjoint	M	EYMARD	René	Adjoint à l'Urbanisme, au Cadre de vie et à la Communication
3ème Adjoint	M	GIANNELLONI	Jean Luc	Adjoint aux Finances
4ème Adjoint	Mme	BLOCHET-CARPE	Annie	Adjoint aux Sports, à la Jeunesse et aux Associations
5ème Adjoint	M	ANGLADE	Jérôme	Adjoint aux Affaires Scolaires, à la Petite Enfance et aux Nouvelles Technologies
6ème Adjoint	M	BOHORQUEZ	Manuel	Adjoint aux Travaux, aux Transports et à la Sécurité
7ème Adjoint	Mme	GUILLERMIN	Michèle	Adjoint à la Culture et à l'Animation

ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Maire rappelle que la Communauté d'Agglomération Chambéry métropole a été créée au 01 janvier 2000, par transformation du District Urbain de la Cluse de Chambéry. Elle regroupe aujourd'hui 24 communes.

Le Conseil Communautaire est composé de 95 membres titulaires et 90 membres suppléants.

La représentation des Communes membres en son sein est fixée par les statuts de la Communauté d'Agglomération en fonction de la population.

Pour Barberaz, ce nombre est de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

Le vote a donné le résultat suivant :

↳ pour les délégués titulaires

<i>Nom prénom du candidat</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Suffrages obtenus</i>
David DUBONNET	27	21
Jean POLLIER	27	7
René EYMARD	27	21
Christophe MERLOZ	27	21

↳ pour les délégués suppléants

<i>Nom prénom du candidat</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Suffrages obtenus</i>
Jean-Luc GIANNELLONI	27	21
Jérôme ANGLADE	27	21
Christiane BLANC	27	21

Sont désignés par le Conseil Municipal pour représenter la Commune à Chambéry métropole :

➤ en tant que délégués titulaires :

- M. David DUBONNET
- M. René EYMARD
- M. Christophe MERLOZ

➤ en tant que délégués suppléants :

- M. Jean-Luc GIANNELLONI
- M. Jérôme ANGLADE
- Mme Christiane BLANC

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Maire précise au Conseil Municipal qu'il a été créé entre la Communauté d'Agglomération et ses Communes membres une commission locale chargée de l'évaluation des transferts de charges des Communes membres à Chambéry métropole.

Cette commission a pour mission d'arrêter l'évaluation des charges transférées suite à des décisions de transferts de compétence.

Chaque commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à choisir parmi l'ensemble des conseillers municipaux.

Sont désignés par le Conseil Municipal pour représenter Barberaz au sein de la CLECT :

- en tant que délégué titulaire : M. Jean-Luc GIANNELLONI
- en tant que délégué suppléant : Mme Monique BRINGOUD

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE LA RAVOIRE POUR LA M.A.P.A.D (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes)

Le Maire précise au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal du Canton de La Ravoire pour la MAPAD de St Baldoph a été formé en 1986 entre les Communes de Barberaz, Challes-Les-Eaux, La Ravoire, St Baldoph et St Jeoire Prieuré pour la création puis la gestion de cet établissement.

Le Syndicat est administré par un comité composé de 15 délégués élus par les Conseils Municipaux des Communes membres en leur sein à raison de 3 représentants par Commune.

Sont désignés par le Conseil Municipal en tant que délégués pour représenter la Commune au sein de la MAPAD :

- Mme Bernadette PARENDEL
- Mme Monique GELLOZ
- Mme Denise DAVID

ELECTION DES DELEGUES AU SIVU ENFANCE JEUNESSE ARTS VIVANTS DU CANTON DE LA RAVOIRE

Le Maire précise au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'animation de la jeunesse du canton de La Ravoire a été créé en 1998 et a pris la dénomination de SIVU Enfance Jeunesse Arts Vivants du Canton de La Ravoire en 2004.

Il a été formé entre les Communes de Barberaz, Challes-Les-Eaux, La Ravoire, Saint Baldoph et Saint Jeoire Prieuré.

Le Syndicat composé de 20 délégués titulaires et de 15 délégués suppléants élus par les communes membres à raison de 4 délégués titulaires et 3 délégués suppléants par Commune.

Sont désignés par le Conseil Municipal :

↳ en tant que délégués titulaires

- Mme Annie CARPE
- Mme Marie-Elisabeth GIRERD-POTIN
- Mme Murielle ALLEMOZ
- Mme Denise DAVID

↳ en tant que délégués suppléants

- Mme Monique GELLOZ
- M. Christian CORSINI
- Mme Monique BRINGOUD

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire précise que Métropole Savoie est un syndicat mixte composé de 4 groupements de Communes ayant compétence en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (Chambéry métropole, les Communautés de Communes du Lac du Bourget, du Gelon et du Coisin et de la Combe de Savoie).

Chambéry métropole est représentée au sein de Métropole Savoie par 49 délégués élus par la Communauté d'Agglomération.

Suite à l'installation du Conseil Communautaire, Chambéry métropole désignera ces délégués dont 3 délégués titulaires et 3 suppléants pour Barberaz. Le Maire indique qu'il proposera que ces délégués soient ceux désignés pour représenter Barberaz au sein du Conseil Communautaire.

Le Maire adresse ses remerciements à la population et rappelle les dossiers que son équipe devra traiter prioritairement :

- le vote du Budget 2008,
- la révision du Projet du Centre Ville,
- la mise en place du Plan Local d'Urbanisme,
- la création d'une Zone d'Activités Tertiaires.